



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-34993>

Département(s) de publication : 71

Annonce n° 25-34993

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Régie Autonome Personnalisée Pôle des Arts de la Rue

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20003447800012

**Ville :** Chalon-sur-Saône

**Code postal :** 71100

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 71

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://marches.ternum-bfc.fr/>

**Identifiant interne de la consultation :** MAPA25MR02

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Service Commande Publique

**Adresse mail du contact :** Service.marches@chalonsursaone.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 385905175

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Lettre de candidature (DC1) et Déclaration du candidat (DC2) ou attestation DUME (Document unique de marché européen) Si la situation du candidat le justifie, la copie du ou des jugements prononçant le redressement judiciaire et du ou des jugements prévoyant la mise en place d'un plan de redressement de l'entreprise
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Chiffre d'affaires des 3 derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Liste des moyens humains et matériels du candidat. Liste des références inférieures à 3 ans portant sur des prestations similaires, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 18/04/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Pouvoir adjudicateur -  
Personnes morales de droit public.

**Critères d'attribution :** 1. Prix jugé sur la base du montant total du devis quantitatif estimatif : 35 % 2. Qualité des repas et des produits proposés : 35 % 3. Pertinence des moyens humains et matériels affectés à la prestation et de l'organisation proposée : 25 % 4. Respect de l'environnement : 5 %

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Préparation et fourniture de repas sur place et/ou à emporter pour les équipes et compagnies du festival Chalon dans la Rue à Chalon sur Saône

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 55300000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Préparation et fourniture de repas sur place et/ou à emporter pour les équipes et compagnies du festival Chalon dans la Rue à Chalon sur Saône

**Lieu principal d'exécution du marché :** Chalon-sur-Saône

**Durée du marché (en mois) :** 12

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Le dossier de consultation est téléchargeable sur la plateforme ARNIA/Territoires Numériques (profil d'acheteur <https://marches.ternum-bfc.fr>) sous la référence MAPA25MR02. Les candidats remettront leurs offres obligatoirement par voie électronique, conformément au règlement de consultation. Les candidats qui souhaitent visiter les lieux concernés par l'exécution du marché s'adresseront à : Jérôme CHOJNOWSKI / [regie.abattoir@chalondanslarue.com](mailto:regie.abattoir@chalondanslarue.com) / 06 63 20 98 86. Les éléments pris en compte pour le jugement des offres sont demandés à l'article 7B du règlement de consultation. Accord-cadre mono-attributaire avec émission de bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de commande de 110 000 euros HT. Le marché s'exécutera à compter de sa date de notification et jusqu'au 31/12/2025, renouvelable une fois un an, par reconduction tacite. En cas de non reconduction, la collectivité enverra un courrier via la plateforme Territoires Numériques/ARNIA avec accusé de réception, au minimum 3 mois avant la date d'échéance du contrat. Paiement sur fonds propres. Il sera fait application du délai maximum fixé par la voie réglementaire au jour de la présentation de la demande d'acompte au Maître d'Ouvrage. Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement. Le maître d'ouvrage prévoit la possibilité de recourir à des marchés de services similaires, sans publicité ni mise en concurrence préalable, selon l'article R2122-7 du code de la commande publique. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Dijon - 22 rue d'assas - BP 61616 - 21016 - Dijon Cedex Tel : +33 380739100 / courriel : [greffe.ta-dijon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-dijon@juradm.fr) Adresse internet : <http://dijon.tribunal-administratif.fr/> Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel conformément aux articles L551-1 et suivants du Code de Justice Administrative et R551-1 et suivants du Code de Justice Administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel conformément aux articles L551-13 et suivants du Code de Justice Administrative et R551-7 et suivants du Code de Justice Administrative. La juridiction peut être saisie au plus tard le 31ème jour suivant la publicité de l'avis

attribution. Recours dit "Tarn et Garonne" conformément à l'arrêt rendu par le Conseil d'Etat le 04/04 /2014 (n°358994) dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité informant à la fois de la conclusion du contrat et des modalités de sa consultation.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/03/2025**